

N° 106

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

OTTAWA, LE MARDI 19 JUIN 1973

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Davis, membre du conseil privé de la Reine, dépose sur la Table,—Copies, en français et en anglais, d'un Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique, signé à Ottawa le 15 juin 1973 et en vigueur le 16 juin 1973, relativement aux privilèges réciproques de pêche dans certaines régions sises au large de leurs côtes. (Document parlementaire n° 291-6/141B).

M. Macdonald (Rosedale), membre du conseil privé de la Reine, dépose sur la Table,—Copies, en français et en anglais, des modifications des Règlements sur l'Office national de l'énergie (Partie VI). (Document parlementaire n° 291-7/12).

Sur motion de M. Lang, appuyé par M. Macdonald (Rosedale), il est ordonné,—Que le discours du Premier ministre de l'Inde, Madame Indira Gandhi, prononcé plus tôt aujourd'hui devant les sénateurs et les députés, les allocutions de présentations de même que les allocutions qui s'y rattachent figurent en appendice aux *Débats* de ce jour pour faire partie des archives de cette Chambre.

M. Firth, appuyé par M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre), présente, avec la permission de la Chambre, le

Bill C-198, Loi modifiant la Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales (territoires du Nord-Ouest), qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Il est donné lecture de l'ordre portant prise en considération des travaux des subsides.

En conformité des dispositions de l'article 58 du Règlement, M. Benjamin, appuyé par M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre), propose,—Que la Chambre exprime l'avis que le Canada a un besoin urgent d'une nouvelle politique nationale des transports, orientée vers la suppression des inégalités et disparités régionales, et comportant notamment l'équilibre de l'ensemble du tarif marchandises, la disparition de l'habitude d'abandonner des lignes et des services ferroviaires, et une plus grande utilisation des ports de Churchill et de Prince Rupert.

Il s'élève un débat;

M. Fortin, appuyé par M. Lambert (Bellechasse), propose l'amendement suivant,—Qu'on modifie la motion en remplaçant le point par une virgule et en y ajoutant ce qui suit:

«et que cette nouvelle politique nationale des transports tienne particulièrement compte des différences